



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 40
DU 28 AVRIL 2017**

Présents :

ARTAUX Laurence ; BOUVARD Martial ; CHUZEVILLE Jean-Paul ; COURGEY Claude ; CULOT François-Xavier ; DUCROUX Séverine ; JACOLET Bernard ; JUPILLE Gérard ; MENETRIER Nathalie ; SALVI Thierry

Absents excusés :

**BENGUELLA Sylvie avec procuration à Courgey Claude
BONVALOT Pascal ;
MILLET Catherine
MUSIAUX Marie-Pierre
SALVI Delphine**

Secrétaire de séance : DUCROUX Séverine

La séance est ouverte à 20h30

Les membres du conseil municipal signent, à l'unanimité, le dernier compte rendu.

Demandes de subvention pour les travaux du bâtiment dit « Houtau »

Le maire informe que le SYDED, Syndicat mixte des énergies du Doubs, a fait circuler une note de service dans laquelle est mentionnée sa participation financière aux projets en relation avec l'économie énergétique dans les bâtiments reconnus basse consommation. Après renseignement pris auprès de ce syndicat, nous aurions la possibilité de présenter le projet du pôle culturel dans le bâtiment dit « Houtau ». Il rappelle que l'étude qui a été demandée au cabinet Ebo consult prévoit que ce dernier soit reconnu basse consommation.

Le maire présente au conseil municipal la liste des partenaires financiers potentiels du projet précité :

- Conseil Départemental
- Région (Effilogis)
- Europe (FEDER)
- Fond National d'Aménagement Développement Des Territoires (Contrat Ruralité)
- SYDED

Il demande donc la permission au conseil municipal de présenter le dossier : Aménagement d'un Pôle Culturel dans le bâtiment dit « Houtau » aux partenaires financiers cités ci-dessus.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette demande.

Lotissement « Les Longues Royes VI »

Le maire rappelle que ce projet a été volontairement laissé en suspens de façon à faire évoluer le lotissement du Breuil où il ne reste plus que 3 parcelles à vendre.

Il informe le conseil municipal qu'une demande d'acquisition d'une parcelle pour la construction d'une maison d'habitation au lotissement Les Longues Royes VI lui a été faite.

Il précise aussi qu'il serait peut être bon de pouvoir offrir aux demandeurs différents lieux, sur l'ensemble du territoire communal, pour leur projet.

Le Permis d'Aménager obtenu en 2014 n'étant plus valable puisque les travaux n'avaient pas été engagés, il demande donc au conseil municipal l'autorisation de déposer un nouveau permis d'aménager pour ce lotissement « Les Longues Royes VI ».

Le conseiller Jean-Paul Chuzeville précise qu'il serait préférable de terminer le lotissement le Breuil et de regarder les terrains que possède la commune au centre du village ; tels le terrain que nous avons acheté à monsieur Ménétrier, le long du chemin du Ruisseau, ou le terrain route de Tressandans à côté du « Bâtiment du Comice ». Le maire lui répond que, sur l'ancien terrain de monsieur Ménétrier, est prévu un espace pour les jeunes et que, en ce qui concerne celui situé Route de Tressandans, aucun demandeur n'a manifesté d'intérêt pour l'acquérir.

Le maire propose donc de procéder au vote. Le conseil municipal se prononce avec 9 voix pour et 1 voix contre.

La séance est levée à 21h45mn

Prochaine réunion
Vendredi 19 mai 2017 à 20h30